



## TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSE (ADR)

Le rôle des intervenants participant aux opérations de transport de matières dangereuses.

### **PUBLIC VISÉ :**

Toute personne amenée à prendre part aux opérations de transport de matières dangereuses.

### **PRÉ-REQUIS :**

Maitrise du vocabulaire oral, écrit et des quatre opérations.

### **DURÉE :**

1 journée soit 7 heures de formation

### **LIEU DE FORMATION :**

- **Inter-Entreprise :**  
OFTS, 670 rue du Noyer des Bouttières,  
76800 Saint Etienne du Rouvray
- **Intra-Entreprise :**  
Dans vos locaux

### **OBJECTIFS :**

Acquérir les connaissances nécessaires pour les intervenants participant aux opérations de transport de matière dangereuse

### **NATURE DE L'ACTION :**

Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

### **MOYENS PÉDAGOGIQUE :**

- Salles de cours équipées
- Moyens de projection multimédia et face-à-face pédagogique, exposés et démonstrations.

### **MOYENS HUMAINS :**

- Formateurs qualifiés et expérimentés  
- Franck MESNIL-RÉE

### **MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :**

Attestation de présence

### **TYPE DE VALIDATION :**

Certificat de réalisation

## CONTENU

- Présentation de l'accord européen relatif au transport de matières dangereuses et transcription en droit français.
- Rôle et obligations des différents acteurs intervenant dans le transport lors de l'achat, l'emballage, l'affrètement, le chargement, le transport et le déchargement.
- L'obligation de formation du personnel participant aux opérations de transport.
- Les consignes de sécurité à appliquer tout au long de la chaîne de transport.
- Les documents, le placardage et les enregistrements.
- Le colisage et l'étiquetage des matières destinées au transport.
- Les véhicules et équipements spécifiques.
- Limitations et interdictions de chargement.
- Les cas d'exemption aux prescriptions.
- Etude de cas pour la mise en œuvre des dispositions de l'ADR restructuré.